

## Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale?

Il existe différentes conceptions de la **justice sociale**. En effet le souhait qu'il y ait plus d'**équité** entre les citoyens repose sur des valeurs morales et culturelles qui se fondent sur un choix éthique et politique. Par contre le degré d'**égalité** entre les citoyens est un fait qui peut se mesurer. On pourra distinguer différentes dimensions de l'égalité. On peut chercher d'abord à assurer l'égalité des droits, l'égalité devant la loi, qui est largement garantie dans les sociétés démocratiques même si des débats subsistent. On peut souhaiter d'autre part une plus grande égalité des chances, basé sur les mérites individuels. On retrouve alors l'idéal **méritocratique**. Enfin, on peut vouloir combattre les inégalités de situation.

Certains penseurs et notamment les libéraux considèrent que seule une décision individuelle peut être décrétée juste ou injuste, or l'allocation des ressources ne procède d'aucune volonté individuelle ni même de la volonté d'un groupe d'individus. La notion de justice sociale n'a donc aucun sens, et elle est, de plus, dangereuse puisqu'elle sert à justifier une intervention publique, qui risque toujours d'empiéter sur les libertés individuelles.

Cependant beaucoup de nos concitoyens considèrent que les politiques publiques visent à des degrés divers à contribuer à plus de justice sociale.

Dans un **État providence**, il existe de nombreuses mesures de **redistribution**.

L'État peut mettre en place une forme de redistribution directe, celle qui opère des prélèvements sur les revenus primaires et distribue des **revenus de transferts** pour réduire les inégalités de départ. Pour mesurer l'ampleur de ce mouvement de redistribution, on peut comparer la courbe de Lorenz des revenus (ou du patrimoine) avant et après redistribution. Si la courbe de Lorenz après redistribution se rapproche de la droite de parfaite égalité on peut considérer que la fiscalité et les transferts permettent d'assurer une redistribution.

Un **service collectif** financé par l'impôt peut lui aussi avoir des effets redistributifs sur les revenus des ménages et donc réduire les inégalités de situation. C'est ce qui se produit quand les ménages qui ont des revenus primaires faibles et qui contribuent peu ou pas au financement du service collectif en bénéficient dans des proportions au moins aussi importantes que les autres ménages.

Les systèmes de **protection sociale** assurent aussi une forme de redistribution. On distinguera le système d'**assistance** et le système d'**assurance**. Ce dernier est lié aux **cotisations sociales**, qui ouvrent un droit à des **prestations sociales** réservées à ceux qui ont contribué par leurs cotisations au financement des assurances correspondantes. Par contre, le système

d'assistance concerne la redistribution verticale des catégories favorisées vers les catégories qui le sont moins.

L'Etat peut également assurer une meilleure distribution des revenus par le biais de la **fiscalité**. Plus le système d'imposition est progressif et plus il permet une réduction des inégalités de revenus, à contrario un système dégressif, basé par exemple sur des impôts indirects comme la TVA en France, ne permet pas de réduire les inégalités.

La volonté de plus d'équité entre les individus à amener les pouvoirs publics à combattre certaines formes d'inégalités qui ne se corrigeaient pas, en mettant en place des politiques de **discrimination** positive. On définira l'action positive comme un traitement préférentiel volontairement accordé aux membres d'une minorité traditionnellement désavantagée afin de compenser les désavantages associés à cette appartenance.

Les effets des politiques publiques sont controversées.

Les libéraux soulignent le caractère désincitatif des impôts. On est moins incité à travailler si les revenus du travail sont taxés. La redistribution verticale peut d'autre part présenter des effets pervers face à un assistanat qui peut enfermer et stigmatiser certaines populations.

Inversement, on peut se demander si les politiques de redistribution favorisent véritablement les populations qui en ont le plus besoin. Ainsi, on sait que les efforts qui sont réalisés par les pouvoirs publics pour assurer aux enfants un parcours scolaires satisfaisant, valorise en premier lieu les enfants de milieu plutôt favorisé.